

# PAROLES



LES  
NOUVELLES  
VERTES

E  
D  
I  
T  
O

## LES NOISEENS ONT LA PAROLE AU LONDEAU

La municipalité a pris la décision de murer le passage entre la rue Elsa Triolet et l'allée du Londeau.

L'allée du Londeau est une voie indispensable aux habitants du Londeau. Elle permet de rejoindre d'un côté le square Stephenson (commerces, cabinet médical) et de l'autre, les écoles, la crèche, la médiathèque annexe, la caisse d'allocation familiales et la PMI du Londeau.

Fermer cette voie à la circulation piétonne, cest :

- contraindre les mamans avec leurs poussettes et les personnes à mobilité réduite à emprunter, en totale insécurité, la rue de Brément dont les trottoirs sont constamment encombrés de voitures ;
- enfermer par un mur le quartier du Londeau et le couper encore davantage des autres quartiers et du centre ville.

Les verts de Noisy vont interpellier madame le Maire sur ce sujet et vous appellent à **SIGNER** la

### *PETITION CITOYENNE*

*rédigée par des habitants du quartier du Londeau*

pour refuser la construction du mur qui empêcherait la libre circulation des piétons dans l'allée du Londeau.

Les Verts de Noisy 7 boulevard de la République 93130 Noisy le Sec  
courriel : [NoisyGramVerts@free.fr](mailto:NoisyGramVerts@free.fr)

**MANIFESTATION  
SAMEDI 5 FEVRIER 2005 PARIS  
DE LA PLACE DE LA REPUBLIQUE A  
LA NATION  
14 HEURES**

**Les 35 h : toujours et mieux !**

**De la Retraite à l'assurance maladie, des salaires à l'emploi, des services publics au code du travail tout ce qui participe à la cohésion et à la régulation sociale est visé.**

👉 Les Verts ne sont pas dupes du retour en arrière mis en œuvre par le gouvernement : 40 ans d'avancées sociales sont en jeu. Il tente de faire croire qu'il maintient les 35 heures en organisant dans la loi - par des dispositifs soi-disant techniques - tous les moyens de la contourner en revenant de fait aux 40 heures et aux 4 semaines de congés payés.

Les Verts rappellent ainsi que les 35 h, même imparfaites, ont constitué une avancée vers un vrai partage du travail. Ce partage du temps de travail, c'est aussi le partage des richesses. Pas de la misère. Les 35 heures sont un acquis sociétal qui au lieu d'être attaqué doit être consolidé et poursuivi. Il permet de diminuer le chômage et de redonner du temps à la vie.

Nous devons ainsi explorer, à côté de l'aménagement de la journée et de la semaine de travail, de nouvelles modalités, plus imaginatives, plus porteuses d'avenir, élaborées en concertation avec les syndicats et les salariés, tenant compte des spécificités de chacun, et de la réduction du temps de travail.